

**Discours du garde des Sceaux, ministre de la Justice, à l'occasion de la remise de la 12<sup>ème</sup> cérémonie de  
remise du Prix européen de la Balance de cristal  
4 octobre 2023**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le directeur des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe,  
Monsieur l'ambassadeur,  
Monsieur le président de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice,  
Madame la présidente du jury du prix balance de cristal,  
Madame la secrétaire générale,  
Messieurs les directeurs,  
Mesdames et Messieurs les magistrats,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à Paris au ministère de la Justice pour cette douzième cérémonie de remise du prix « Balance de cristal ».

Distinguer des pratiques innovantes qui améliorent le fonctionnement de la justice, les procédures judiciaires ou encore l'organisation des tribunaux : c'est le but de ce prix « Balance de Cristal », créé en 2005 par le Conseil de l'Europe.

A l'heure où la France est, comme d'autres pays au sein du Conseil de l'Europe, engagée dans un processus de transformation profonde de son système judiciaire, la valorisation et la diffusion de ces bonnes pratiques sont à mes yeux indispensables.

Je sais à quel point cette ambition est partagée par le Conseil de l'Europe, qui œuvre sans relâche pour que l'Etat de droit, la démocratie et les droits fondamentaux demeurent le socle commun de nos sociétés.

Permettez-moi d'en remercier le directeur des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, M. POIRIEL et le président de la commission européenne pour l'efficacité de la justice, M. DEPASQUALE.

Mes pensées vont également à la présidente du jury du prix Balance de Cristal, Mme DJEMNI-WAGNER, membre française de la commission européenne pour l'efficacité de la justice, ainsi qu'à tous les membres du jury, ainsi qu'à Mme Muriel DECOT, secrétaire exécutive de la commission, sans lesquelles nous ne pourrions être ici aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs,

La France avait eu l'honneur d'être récompensée en 2021 pour son projet portant sur le « dépôt de plainte simplifié à l'hôpital pour les victimes de violences conjugales ». Cette mesure vise à assurer une prise en charge efficiente des victimes depuis les services des urgences, où les enquêteurs recueillent leur parole et leur plainte. Cette pratique d'abord expérimentale, s'est ensuite généralisée en 2020, grâce à la signature de conventions entre parquets et établissements hospitaliers.

Cette année, pour la douzième édition du prix « Balance de Cristal », 48 initiatives, provenant de pas moins de 17 pays, ont été présentées. Je tiens à remercier l'ensemble des participants et, d'ores et déjà, à féliciter les trois équipes finalistes.

Il s'agit, pour Chypre, d'une méthode de recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles grâce à des jeux spécialement conçus ; pour la Belgique, de la « chambre civile et pénale spécialisée en matière d'environnement et d'urbanisme » et pour la Belgique, la France et l'Italie, du déploiement de chiens d'assistance judiciaire.

Vous aurez, dans quelques minutes, l'occasion d'en apprendre davantage sur chacun de ces projets. Permettez-moi simplement de souligner que l'accompagnement des victimes vulnérables et la lutte contre la criminalité environnementale sont deux chantiers essentiels pour nos systèmes judiciaires sur lesquels nous avons beaucoup à faire. Je suis persuadé que ces projets, qui nous seront présentés dans un instant, contribueront à notre action dans ces domaines.

Mesdames, Messieurs,

Ministre de la justice, j'ai souhaité améliorer la diffusion des bonnes pratiques, nationales et internationales, pour aider les acteurs de terrain à apporter des réponses concrètes aux enjeux prioritaires.

Une base de données de plus de quatre cents fiches, régulièrement alimentée, est désormais à la disposition des agents de ce ministère. Elle s'enrichira des pratiques présentées aujourd'hui devant les acteurs du monde judiciaire réunis pour cette occasion et qui sauront, j'en suis sûr, contribuer à leur diffusion.

Si le cristal se caractérise par sa pureté et sa capacité à augmenter la sagesse, les récompenses de ce soir auront indéniablement pour vertu de concourir à l'élévation de notre justice au service des citoyens.

Je félicite donc encore une fois chaleureusement les équipes lauréates et je forme le vœu que cette belle initiative se poursuive encore pour de nombreuses années.

Je vous remercie.